

Que faire en cas de présence d'un nid ?

Ne vous en approchez pas !

Ne le touchez pas !

Ne projetez dessus NI eau NI insecticide !

Sur le domaine public : faites appel au Service communal d'hygiène et santé environnementale (Tél. : 01 71 33 52 90 - Fax : 01 71 33 52 89)

Sur le domaine privé : vous pouvez faire appel à une société spécialisée via la chambre syndicale 3D (Tél. : 01 43 34 76 20)

Les sapeurs pompiers n'interviennent qu'en cas de danger avéré et immédiat.

Tél. : 18 (service payant).

Que faire en cas de piqûre ?

Le frelon possède un dard qui lui permet d'inoculer du venin. L'envenimation peut se manifester par différentes réactions :

- réaction locale : œdème - démangeaisons
- réaction toxique (si plusieurs piqûres) : œdème, diarrhée, fatigue, maux de tête, vomissements...
- réaction allergique (choc anaphylactique) : gonflement local (plus de 10 cm), symptômes persistants plus de 12 heures.
- Désinfectez la plaie avec de l'eau et du savon
- Appliquez une solution antiseptique
- Vérifiez que vous êtes vacciné contre le tétanos
- Consultez un médecin

Profitez pleinement de Nature en ville en mai et de Fontenay-sous-Soleil en juillet/août !

Ces informations et conseils vous sont donnés par le :

Service communal d'hygiène et santé environnementale (SCHSE)

8 bis, boulevard André-Bassée
94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. : 01 71 33 52 90

Fax : 01 71 33 52 89

Courriel : hygiene-sante@fontenay-sous-bois.fr

Ville de Fontenay-sous-Bois - Direction de la Communication - Studio graphique - Imprimerie - Juin 2017

Frelons, guêpes et abeilles



Passer un été tranquille

Vivre à proximité de la nature présente des avantages... mais peut aussi avoir quelques inconvénients.

Au printemps et en été, des frelons et des guêpes peuvent nous incommoder.

Mieux les connaître et suivre quelques conseils permet d'éviter leur prolifération et d'éventuelles piqûres.

Le frelon

Le frelon (*Vespa cra-bro*) est un insecte long d'environ 35 mm jaune orangé avec des bandes noires.

Il se nourrit d'insectes, de fruits et de nectar. C'est un insecte pacifique, voire craintif, et qui ne s'approche que très rarement des aires de pique-nique.

La reine est fécondée à l'automne puis hiberne. Elle se réveille au début du mois d'avril et cherche un site pour bâtir un nid en hauteur, souvent au niveau des habitations :

- sous les caches-moineaux
- dans les greniers
- près des fenêtres



Le nid est constitué d'alvéoles hexagonales contenant chacune un œuf. Une fois éclos, les œufs donnent naissance à des larves qui se métamorphosent en ouvrières.

Avec leurs mandibules, les ouvrières vont découper des bouts de bois qui seront imprégnés de salive et mâchés pour donner une pâte cartonneuse pour renforcer le nid.

La guêpe

La guêpe est un insecte long d'environ 10 à 30 mm, jaune vif avec des bandes noires.

Elle se nourrit de fruits en décomposition et de sucre.

C'est un insecte qui peut être agressif et qui n'hésite pas à s'approcher des aires de pique-nique (canettes de soda, poubelles...) et des plans d'eau artificiels (bassins gonflables, piscines).



On distingue notamment :

Les guêpes fouisseuses (*Sphecidae*) :

nid bâti par assemblage de gouttelettes de boue (certaines, dites guêpes potières, bâtissent des nids en forme de pots de terre fermés par un opercule).

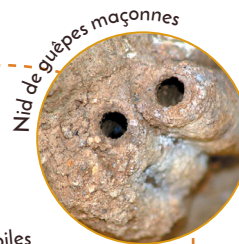
Les guêpes maçonnes (*Eumeninae*)

Les pompiles (*Pompilidae*) :

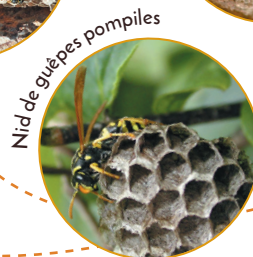
nid dans des anfractuosités (fissures dans les murs...).



Nid de guêpes fouisseuses



Nid de guêpes maçonnes



Nid de guêpes pompiles

L'abeille

Les abeilles ne doivent pas être confondues avec les guêpes.

Elles sont petites et plus ramassées.

Depuis 2008, Fontenay-sous-Bois a pris 140 engagements.

La relation homme/insecte est prise en compte à travers l'engagement n° 107 :

Protéger la biodiversité : favoriser les aménagements favorables à la faune et la flore.

Fontenay-sous-Bois soutient l'apiculture urbaine à travers l'association Abeille machine (animations pédagogiques, récolte de miel...).

Si vous constatez la présence d'un essaim :

- sur le domaine public, contactez le Service communal d'hygiène et santé environnementale.
 - sur le domaine privé, contactez Abeille machine au 06 23 46 44 21 (en journée uniquement).
- <https://fr-facebook.com/AbeilleMachine>.



L'Association Abeille machine

